

Bilan quinquennal de la Loi sur le tabac

Le gouvernement Charest est satisfait de la Loi mais n'a pas fermé la porte à des améliorations

Sept groupes pro-santé réclament des renforcements

PIERRE CROTEAU

En vertu de la *Loi sur le tabac* elle-même, le ministre de la Santé et des Services sociaux était tenu cet automne de rendre compte à l'Assemblée nationale de la mise en œuvre de cette loi depuis 2005, et c'est ce qu'a fait le ministre Yves Bolduc le 18 octobre.

Le bilan des cinq dernières années dressé par le Dr Bolduc est plutôt positif.

En 2005, le ministre de la Santé de l'époque, Philippe Couillard, avait lui aussi fait un rapport globalement positif de l'application de la loi de 1998, mais annoncé d'un même souffle des renforcements qu'il souhaitait, lesquels furent l'objet de consultations publiques et finalement approuvés à l'unanimité par les députés. Tout cela en six mois.

Rien n'oblige légalement le ministre Yves Bolduc à se presser autant que son prédécesseur. N'empêche que dès le 2 novembre 2009, alors même que la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) accaparait l'attention de la presse et du grand public, à l'occasion d'une conférence pancanadienne sur le

tabagisme tenue à Montréal, le ministre québécois de la Santé s'était fait chaleureusement applaudir en affirmant notamment que : « *Nous examinons différentes avenues sur de possibles changements législatifs et renforcements à la Loi [sur le tabac] ...* »

Plus d'onze mois plus tard, dans un communiqué émis le jour du dépôt de son rapport à l'Assemblée, le ministre Bolduc déclare que celui-ci « *aidera le gouvernement à poursuivre sa réflexion sur les meilleures façons d'accompagner la société québécoise vers l'atteinte de l'objectif d'un avenir sans tabac* ».

Quant à elles, sept organisations pro-santé qui militent contre l'usage du tabac invitent le gouvernement à réviser la Loi sans plus tarder, et constatent entre autres que le nombre des Québécois qui fument a cessé de diminuer.

Des progrès remarquables

Dans son rapport, le ministre Bolduc remarque que la *Loi sur le tabac* est massivement respectée par les Québécois. Les inspecteurs du Service de lutte contre le tabagisme du ministère



Très bien respectée dès le 31 mai 2006, l'interdiction de fumer dans les restaurants et les bars est un fleuron de la *Loi sur le tabac*.

de la Santé et des Services sociaux ont observé que l'interdiction de fumer est maintenant respectée dans 90 % des milieux de travail fermés, dans 96 % des restaurants, dans 95 % des bars, ➔



Report des nouvelles mises en garde

Pourtant vieilles de dix ans, les mises en garde des paquets de cigarettes ne changeront pas de sitôt. Le gouvernement Harper préfère se concentrer sur la contrebande. 6



Conférence internationale francophone

Tenue au Niger en septembre, la CIFICOT-III a surtout permis aux délégués africains de mieux s'armer contre une industrie prédatrice et impitoyable. 9

SOMMAIRE

- Mobilisation de la Société canadienne du cancer 3
- Stagnation de la prévalence du tabagisme au Québec 4
- Errol Povah à Montréal 5
- Le tabac empire les états dépressifs chez les ados 12
- Merci d'aller fumer dehors 14



On ne voit plus les cigarettes dans les commerces depuis juin 2008, bien que leur vente y soit demeurée généralement très apparente.



dans 92 % des bingos, dans 92 % des stationnements intérieurs et dans 89 % des hôtels. Pour sa part, l'interdiction de fumer dans un rayon de neuf mètres des entrées de certains lieux est respectée dans 67 % des cas. Et voilà de quoi réjouir les non-fumeurs.

Progrès aussi sur le front de la débanalisation des produits du tabac : ceux-ci sont maintenant soustraits de la vue du public dans 89 % des points de vente, à la suite de l'entrée en vigueur, le 31 mai 2008, d'une disposition en ce sens prévue par la législation de 2005. De plus, un règlement appliqué depuis juillet 2008 est venu nuire à la vente à l'unité des cigarillos, sans l'interdire, en obligeant le consommateur qui désire s'en procurer à acheter du même coup pour un total d'au moins 5 \$ de produits du tabac (montant relevé à 10 \$ à partir de juin 2009). Le rapport ministériel souligne d'ailleurs que la proportion des élèves du secondaire qui fument le cigarillo est redescendue en 2008 de son sommet atteint en 2006, selon une enquête de l'Institut de la statistique du Québec.

Renforcements demandés

Constatant que les cigarillos aromatisés sont encore en vente au Québec, et que le tabac aromatisé sert surtout à créer de nouvelles générations de personnes dépendantes de produits toxiques, sept organisations pro-santé revendiquent le **bannissement de tout arôme ou saveur** dans tous les produits du tabac, peu importe leur

poids, et qu'ils soient fumés, prisés, sucés ou chiqués. Plus globalement, les sept organisations exigent aussi que l'industrie se voie interdire de lancer de nouveaux produits du tabac ou de nouvelles marques (**gel du marché**) et interdire de promouvoir ses marques ou le tabagisme, sur Internet ou ailleurs (**zéro promotion**); et elles réclament des normes gouvernementales pour obliger l'**uniformisation et la neutralisation des emballages** de produits du tabac, des emballages qui servent actuellement d'annonces ambulantes et qui véhiculent des messages rassurants et trompeurs.

Rappelons que l'emballage neutre est l'objet d'une directive d'application de la *Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac*, un traité international que les députés de l'Assemblée nationale ont ratifié à l'unanimité le 18 décembre 2004. Si le Québec souhaite affirmer sa compétence législative sur le front de la prévention des maladies, de vastes champs d'action s'offrent encore à lui.

Toutes les mesures de débanalisation du tabac ci-haut mentionnées sont réclamées par le Réseau du sport étudiant du Québec, la division du Québec de la Société canadienne du cancer, l'Association pulmonaire du Québec, le Conseil québécois sur le tabac et la santé, la Coalition québécoise pour le

contrôle du tabac, le bureau québécois de l'Association pour les droits des non-fumeurs et l'Alliance pour la lutte au tabagisme des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Ces mêmes sept organismes s'accordent aussi à demander au gouvernement Charest une **extension du projet VITAL** à toutes les régions du Québec, afin de combattre localement les réseaux de distribution du tabac en contrebande, ainsi qu'une **interdiction de fumer** dans les aires communes des immeubles de deux à six logements, sur les terrains de jeu destinés aux enfants, dans les véhicules routiers avec une personne de moins de 16 ans à bord, dans les résidences collégiales et universitaires, de même que sur les terrasses de bars et restaurants. En ce qui concerne les résidences privées où sont fournis des services de garde en milieu familial, les organismes pro-santé croient que l'interdiction de fumer ne devrait pas s'y limiter, comme dans la loi actuelle, « *aux heures où les personnes qui offrent ces services y reçoivent des enfants* ». Les connaissances scientifiques ont avancé durant le dernier lustre, et les recherches montrent plus clairement que jamais que les poisons de la fumée ont tendance à s'accumuler dans les moquettes, de même que dans les tissus des meubles, rideaux et vêtements.

S'attaquer à la demande

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT) déplore que le marché noir des cigarettes puisse servir de prétexte aux gouvernements pour ne pas intensifier les efforts visant à « *changer les normes sociales à propos du tabac* ». L'attrait pour les produits du tabac et le goût de les essayer sont d'abord suscités par l'industrie légale. Pour la CQCT, le meilleur exemple de ce phénomène est le cigarillo aromatisé, un produit qui n'existait même pas au Canada et dont personne n'avait besoin, quand les Parlements d'Ottawa et de Québec ont adopté les lois sur le tabac en 1997 et en 1998.

Si la demande pour le tabac recommence à diminuer parce que la réglementation le fait de mieux en mieux apparaître pour ce qu'il est, c'est-à-dire un poison et une coûteuse dépendance, la demande pour les cigarettes de contrebande suivra la même pente. Et les électeurs seront en meilleure santé.

Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, est satisfait des normes et du respect de la Loi sur le tabac.



Son prédécesseur d'avril 2003 à juin 2008, Philippe Couillard, fut le père du renforcement de la Loi, adopté en 2005.



Quand la Société canadienne du cancer mobilise

22 276 sympathisants de la SCC prient Québec d'en faire plus contre le tabac



La Société canadienne du cancer (SCC) est un organisme philanthropique qui fait plus que secourir les cancéreux, soutenir leurs proches et subventionner la recherche scientifique. Elle a aussi pour habitude de ne pas perdre de vue les gestes individuels et les politiques publiques qui pourraient prévenir les cancers, et qui préviendraient souvent du même coup un grand nombre d'autres maladies, chez une masse de nos concitoyens.

Un gel du marché du tabac pour empêcher l'industrie d'inventer de nouveaux produits ou de rendre ceux qui existent plus attirants pour les jeunes; des moyens pour combattre localement la distribution de produits de tabac non taxés, sans exclure de s'attaquer à la source du problème de la contrebande; et une interdiction de fumer dans un véhicule où prend place une personne de moins de 16 ans : voilà **trois demandes** formulées par la division du Québec de la SCC **qu'ont endossées**, durant l'été 2010, **22 276 signataires** de lettres destinées au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Ces milliers de lettres de citoyens ont été acheminées au ministre Yves Bolduc par le truchement de 52 élus du peuple à l'Assemblée nationale, appartenant à tous les partis. Entre le début de juin et la mi-août, un peu partout au Québec, des équipes de bénévoles et de conseillers de la SCC avaient aussi rencontré la moitié de ces députés dans leur circonscription pour leur remettre les paquets de lettres et souligner la pertinence des revendications présentées. Les signataires de la lettre savent déjà que sept des dix provinces canadiennes ont adopté des lois pour protéger les mineurs à bord des automobiles et qu'une telle mesure recueillerait un appui massif des électeurs québécois (près de 80 % selon un sondage). « *Même des fumeurs ont signé la lettre* », ont renchéri de jeunes participantes à la campagne.

Les visites de députés ont reçu une abondante couverture dans les journaux régionaux, où le souci de la santé publique a enfin fait un bref contrepois aux fréquentes lamentations de commerçants empêchés de vendre encore plus de tabac. (Voir note 1)

Inquiétude et déception

Lors d'un point de presse à Montréal le 2 novembre, le Dr Gilles Pineau, conseiller scientifique de la division québécoise de la SCC, a rappelé que « *le tabagisme est responsable du tiers de tous les cancers au Québec* » et est « *à l'origine de la grande majorité des décès évitables* ». « *L'industrie [du tabac] ne dort pas* », a ajouté le médecin, d'où la nécessité pour les citoyens soucieux de prévention de ne pas dormir non plus.

Tout en louant les efforts collectifs faits pour dépister le cancer du sein, Mélanie Champagne, qui est analyste des politiques pour l'organisme philanthropique, a tenu à rappeler que « *le cancer du poumon tue deux fois plus de femmes*



Envoyée au ministre Bolduc par l'entremise de députés, la lettre de la Société canadienne du cancer fut endossée par 22 276 Québécois.

au Québec que le cancer du sein » et que 85 % des cancers du poumon sont encore attribuables au tabagisme, d'où le bénéfice collectif de politiques qui préviennent systématiquement l'usage du tabac.

Réclamant une *Loi sur le tabac* « forte et énergique », le directeur des affaires publiques de la SCC au Québec, Marc Drolet, a déclaré que « *le statu quo et le silence du gouvernement nous déçoivent*. »

Près de la tribune, la presse pouvait « admirer » un étalement de cigarillos aromatisés, tels qu'ils étaient offerts auparavant et sont maintenant interdits, et de cigarillos aromatisés tels que permis par la législation fédérale entrée en vigueur depuis juillet. Leur extrême similarité témoignait à quel point l'industrie est déterminée à maintenir son offre sur le marché en dépit des vœux clairement exprimés du législateur.

« *Les 22 000 lettres envoient un message clair : la population s'attend à ce que le gouvernement [du Québec, cette fois-ci] passe à l'action et pose des gestes courageux dans le but de protéger nos jeunes* », affirmait Marc Drolet.

– par Pierre Croteau

Face à la multiplication des nouveaux produits et des emballages enjôleurs, la Société demande un gel du marché.



Note 1: Le nombre de cigarettes vendues dans le réseau légal a augmenté de 10,7 % au Québec en 2009 et a continué d'augmenter en 2010. (Sources : Santé Canada et les grands cigarettiers)

Prévalence du tabagisme : pas de changement significatif au Québec entre 2008 et 2009

Les observations de 2009 de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC), transmises par Statistique Canada à Santé Canada en juin et rendues publiques le 27 septembre, concordent avec celles de 2009 de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) publiées en juin 2010 par Statistique Canada : il n'y a **pas de changement significatif** dans la proportion et dans le nombre des fumeurs au Québec entre 2008 et 2009.

L'ESCC estime que 22,5 % de la population québécoise de 12 ans et plus fumaient en 2009, contre 23,3 % en 2008, une **baisse** inférieure à la marge d'erreur du sondage. L'ESUTC estime que 20,7 % de la population québécoise de 15 ans et plus fumaient en 2009, contre 19,1 % en 2008, une **hausse** inférieure à la marge d'erreur, une marge d'erreur plus grande dans le cas de l'ESUTC que de l'ESCC.

Chez les adolescents québécois, l'ESCC montre que la prévalence du tabagisme est passée de 15,2 % des jeunes de 12 à 19 ans en 2008 à 15,3 % en 2009, une hausse statistiquement non significative. En parallèle, l'ESUTC, qui s'intéresse seulement à la population de 15 ans et plus, indique une hausse de 16,6 % à 18,1 % du taux de tabagisme des jeunes Québécois de 15 à 19 ans,

mais c'est là encore un changement non significatif selon les statisticiens, étant donné la substantielle marge d'erreur autour du résultat d'un sous-échantillon comme celui-ci.

Au Canada dans son ensemble, les coups de sonde autorisent à plus d'optimisme cette année.

Les observations de l'ESCC pour 2009, dont *Info-tabac* faisait état dans sa dernière édition, révèlent une baisse significative du nombre et de la proportion de fumeurs par rapport à 2008. Les observations de l'ESUTC pour l'ensemble de l'année 2009, parues en septembre, montrent aussi la diminution, par rapport à 2008, de la prévalence du tabagisme au pays. La diminution observée lors de cette enquête n'est cependant pas jugée significative par les statisticiens.

Sur une période de quelques années, les deux enquêtes révèlent les mêmes tendances comportementales, mais du fait des **différences de méthodologie** entre les deux sondages, les taux de tabagisme résultant de l'ESCC ont généralement été supérieurs à ceux de l'ESUTC, au Canada comme au Québec, et il arrive, certaines années, que les tendances semblent ne pas concorder tout à fait. (À propos des différences de méthodologie, voir le reportage en page 6 du numéro 80 d'*Info-tabac*).



Selon l'ESUTC de 2009, 31,8 % des Québécois ont fumé de la marijuana plus d'une fois, 7,3 % une seule fois, et 60,9 % jamais. Les pourcentages canadiens sont très similaires, soit 30,6, 7,5 et 61,9.

COUP D'OEIL SUR LA PRATIQUE TABAGIQUE

Plus le fumeur quotidien vieillit, plus il fume

L'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* indique qu'en 2009, les **fumeurs quotidiens** âgés de 15 à 19 ans consommaient en moyenne 11,4 cigarettes par jour, alors que ce nombre était de 12,9 chez les fumeurs quotidiens âgés de 20 à 44 ans, et atteignait 16,3 cigarettes chez ceux de 45 ans et plus.

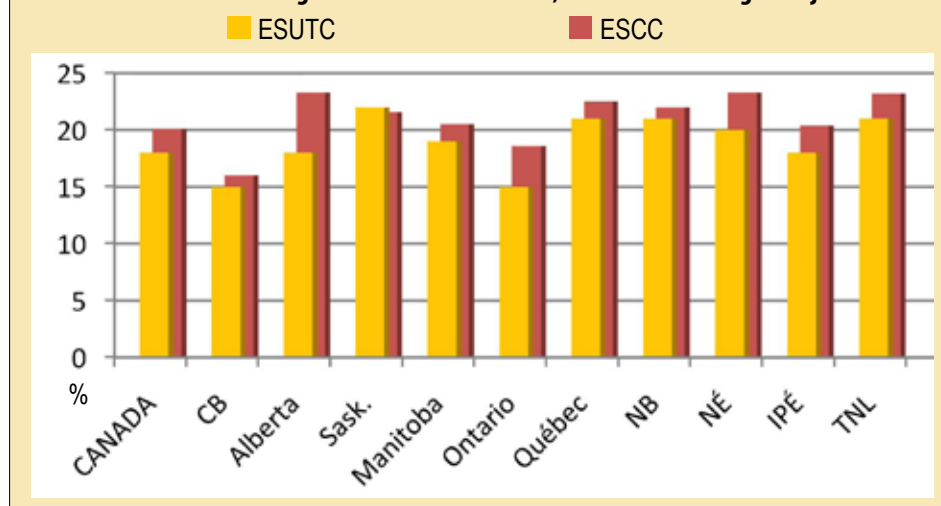
Consommation quotidienne en baisse

En revanche, la consommation moyenne parmi l'ensemble des fumeurs quotidiens de 15 ans et plus était de 15,9 cigarettes par jour en 2003 et est descendue à 14,5 en 2009.

Moins de fumeurs quotidiens que jadis

De plus, durant la même période de six ans, la totalité de la réduction observée par l'ESUTC dans le nombre total des fumeurs quotidiens ou occasionnels de 15 ans et plus est attribuable à la réduction du nombre des fumeurs quotidiens.

Prévalence du tabagisme au Canada en 2009, selon deux sondages majeurs





Plus le fumeur vieillit, plus il est rare

C'est dans la population de 23 et 24 ans que la proportion des fumeurs quotidiens atteint son sommet, selon les données de l'ESUTC de 2009. Aux âges plus avancés, la prévalence du tabagisme quotidien décline irrégulièrement et doucement, pendant que la prévalence du tabagisme occasionnel décline plus régulièrement et plus rapidement, comme si les fumeurs occasionnels arrivaient plus facilement que les fumeurs quotidiens à décrocher de leur dépendance au tabac avant d'en mourir.

Plus le fumeur quotidien vieillit, moins il tente d'arrêter

À ces comportements pourrait être relié un autre phénomène : 67,8 % des fumeurs quotidiens âgés de 15 à 19 ans ont fait au moins une tentative de cesser de fumer durant les 12 mois précédant leur réponse au sondage, alors que cette proportion chute à 55,3 % chez les fumeurs quotidiens âgés de 20 à 24 ans, et chute encore à 43,0 % parmi ceux de 25 ans et plus, descendant aussi creux qu'à 37,0 % chez les fumeurs quotidiens de 45 ans et plus.

Tabac et cannabis

L'ESUTC révèle aussi que seulement 36,2 % de tous les fumeurs de cigarettes de 15 ans et plus n'ont jamais essayé la marijuana, alors que 74,5 % des personnes qui n'ont jamais consommé de tabac n'ont jamais essayé non plus de marijuana. Il y a là un bel objet de réflexion pour les personnes très préoccupées de l'usage des drogues illégales. – par Pierre Croteau



Errol Povah fait escale devant Imperial Tobacco

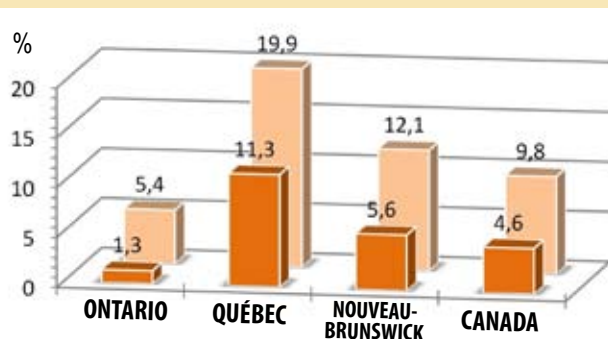
Après avoir parcouru à pied les 6300 kilomètres entre Victoria, en Colombie-Britannique, et Montréal, afin de sensibiliser le grand public à son idéal d'un monde libéré du tabac et de ses méfaits, Errol Povah a été chaleureusement accueilli au Québec le 11 novembre, par une quarantaine de supporteurs de sa cause, dont une trentaine de jeunes qui participent aux activités de *La gang allumée*.

Le retraité de 57 ans et les militants québécois ont voulu dire haut et fort, symboliquement devant le siège social d'une filiale de la multinationale British American Tobacco, l'absurdité d'une « industrie » qui innove sans cesse, en toute liberté, pour créer de nouvelles générations de toxicomanes. L'Organisation mondiale de la santé estime que le tabac a fauché au 20e siècle la vie d'environ 100 000 000 d'humains, un bilan pire que ceux combinés des deux guerres mondiales, dont le souvenir est évoqué chaque 11 novembre.

Après son escale dans la métropole du Québec, le coureur solitaire a repris sa route vers la cité de New York, où il prévoit porter un message sous les fenêtres de Philip Morris International, le numéro 1 mondial de la cigarette. – par Pierre Croteau



Pourcentages des enfants (0-11 ans) et des adolescents (12-17 ans) exposés régulièrement à la fumée secondaire à la maison, en 2009



L'ESUTC révèle aussi à quel point les jeunes sont plus exposés à la fumée de leurs parents au Québec qu'ailleurs au pays. Huit fois plus qu'en Ontario, en ce qui concerne les enfants de 0 à 11 ans.

Le gouvernement Harper met en veilleuse le renouvellement des mises en garde sanitaires

Les groupes pro-santé s'opposent vivement, l'industrie du tabac approuve

JOE STRIZZI

En 2000, le Canada était à l'avant-garde d'une stratégie importante de lutte contre le tabagisme lors de l'adoption, avec l'appui unanime des partis au Parlement fédéral, d'une réglementation imposant l'apposition de mises en garde de santé illustrées sur 50 % de la surface exposée des emballages.

Dix années plus tard, malgré les demandes répétées des organismes pro-santé et des chercheurs scientifiques, et en dépit de sa promesse antérieure, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en veilleuse du renouvellement des avertissements sur les emballages de produits du tabac, lors d'une rencontre en septembre avec les ministres provinciaux de la Santé.

Le ministère fédéral de la Santé a déclaré que le dossier n'était pas clos, mais que les efforts du gouvernement seraient réorientés vers la lutte contre la contrebande, une mesure qui fera plaisir aux compagnies de tabac.

« Santé Canada continue d'examiner le dossier du renouvellement des mises en garde de santé, mais n'a pas l'intention d'agir dans l'immédiat. Santé Canada collabore avec les provinces et les territoires, et verse des subventions et des contributions aux programmes de renoncement au tabac », a affirmé un porte-parole du ministère fédéral de la Santé à Info-tabac.

Dix années sans changement

Au cours de la dernière décennie, des négociations, des études et des plans commandés par les deux paliers de gouvernement, dont notamment des groupes de consultation et des essais portant sur les nouvelles mises en garde organisés par le gouvernement Harper, ont coûté des millions de dollars aux contribuables.

Les mises en garde canadiennes sont demeurées inchangées depuis 2001, alors que les manufacturiers ont modifié plusieurs fois leurs emballages.



Le gouvernement Harper désire concentrer ses efforts sur la contrebande du tabac, laquelle provient surtout de quatre réserves amérindiennes identifiées par la GRC.

« Les mises en garde n'ont pas été modifiées depuis les dix dernières années et elles sont maintenant complètement périmées », a précisé Garfield Mahood, directeur de l'Association pour les droits des non-fumeurs et auteur d'un rapport d'expert sur les mises en garde contre les dangers du tabac rédigé pour l'OMS. « Les fumeurs ont vu les mêmes mises en garde 20 fois par jour, soit plus de 60 000 fois depuis leur apparition, si bien qu'elles sont devenues presque invisibles pour certains et ennuyeuses pour d'autres. »

De récentes recherches soutiennent la déclaration de Garfield Mahood. En effet, selon une étude internationale publiée dans l'édition de mars 2007 de l'*American Journal of Preventive Medicine*, l'efficacité des avertissements dépend de la conception et de la « fraîcheur » des messages. Hammond, Fong et coll. ont analysé les résultats de quatre sondages menés auprès de fumeurs adultes au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie entre 2002 et 2005. D'après les auteurs, les textes plus proéminents des mises en garde actuelles et surtout les images percutantes ont plus d'impact sur le comportement des fumeurs que les anciens avertissements. De plus, les récentes modifications apportées aux mises en garde de santé étaient associées à une efficacité accrue, tandis que les avertissements affichés sur les paquets de cigarettes aux États-Unis dont la mise à jour remonte à 1987 étaient les moins efficaces. Les avertissements sur les paquets aux États-Unis ne sont toujours pas illustrés. Ils le seront à partir d'octobre 2012.

À compter d'octobre 2012, neuf mises en garde illustrées orneront les paquets de cigarettes américains.

La Food and Drug Administration en étudie présentement 36, dont celles-ci.



Au Canada, le gouvernement fédéral a changé sa position sur le renouvellement des mises en garde de santé en dépit des appels lancés au cours des derniers mois par les organismes pro-santé qui réclamaient d'aller de l'avant avec le projet. Dans une lettre envoyée le 15 juin à la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, 11 organismes de lutte contre l'usage du tabac exhortaient la ministre à « prendre rapidement des mesures concrètes pour renouveler les mises en garde de santé illustrées sur les paquets de cigarettes. »

« Les avertissements de santé sur les paquets de cigarettes constituent un moyen de communication parfaitement ciblé qui rejoint tous les fumeurs, leurs amis, les membres de leur famille, leurs collègues de travail ainsi que d'autres personnes. Et ce moyen de communication est extrêmement économique : Santé Canada détermine le contenu des avertissements et l'industrie en assume les coûts, » précisaient-ils dans leur lettre.

Par la suite, ces mêmes onze organismes ont transmis le 9 septembre une lettre à tous les ministres provinciaux de la Santé, juste avant leur réunion à huis clos à Terre-Neuve, les invitant à profiter de cette rencontre pour faire avancer le dossier du renouvellement des avertissements illustrés. Au lieu de cela, le gouvernement fédéral annonçait sa décision de reporter le renouvellement des mises en garde.

« Je suis quelque peu déçue, » confiait au *Globe and Mail* Ida Chong, ministre de la Vie saine et du Sport de la Colombie-Britannique. « Nous savons que les avertissements sur les paquets de cigarettes sont efficaces. Plusieurs d'entre nous auraient aimé voir ce projet se concrétiser. »

Une déception de plus

Selon divers journaux, les nouveaux avertissements auraient couvert au moins jusqu'à 70 % de la surface des paquets de cigarettes (jusqu'à 90 % selon le *Globe and Mail*) et contiendraient des images plus percutantes, par exemple une photo de Barb Tarbox, une patiente de l'Alberta atteinte d'un cancer en phase terminale qui a consacré les derniers mois de sa vie à faire campagne contre le tabagisme. Le numéro d'une ligne téléphonique sans frais d'aide à l'abandon du tabagisme apparaîtrait aussi sur le paquet.

« La décision d'annuler les nouveaux avertissements et l'ajout du numéro d'une ligne d'aide est tragique », a déploré Geoffrey Fong, professeur de psychologie à l'Université de Waterloo, en Ontario. « Cette décision nous fait rater une occasion très importante de transmettre de sérieux avertissements aux jeunes et de prodiguer des conseils utiles aux fumeurs grâce à la ligne d'aide. »

« Les plus grands perdants sont les fumeurs eux-mêmes », a commenté David Hammond, psychologue et professeur adjoint au département des études sur la santé et de géron-

tologie de l'Université de Waterloo. « Les nouveaux avertissements offrent des renseignements cruciaux sur les risques du tabagisme et aident à réduire l'attrait des cigarettes pour les jeunes. Un retard dans l'adoption de ces nouvelles mises en garde coûtera des vies. »

Les réactions de l'industrie du tabac

Le portail Canoe.ca de Quebecor a annoncé que l'industrie du tabac voyait d'un bon œil cette nouvelle orientation du gouvernement. « Il faut s'attaquer en priorité à l'énorme problème de la contrebande de cigarettes où les paquets n'ont aucune mise en garde de santé, » a déclaré JTI-Macdonald.

Éric Gagnon, porte-parole d'Imperial Tobacco Canada, a affirmé au *Globe and Mail* que les avertissements actuels communiquent adéquatement les dangers du tabagisme pour la santé. Il a ajouté que tous s'entendent pour dire que le

UN MONDE SANS FUMÉE

Semaine québécoise pour un avenir sans tabac
16 au 22 janvier 2011

1 866 jarrête (527-7383) mondessansfume.ca



Santé Canada a dirigé de nombreuses études et réunions afin de concevoir une nouvelle génération de mises en garde sur le tabac.

➔ plus grave problème lié au tabagisme est celui de la contrebande. « C'est pourquoi je pense qu'il est important que Santé Canada concentre ses efforts sur la lutte contre la contrebande du tabac. »

Et pourquoi pas les deux ?

De nombreux rapports, les éditoriaux du quotidien *The Gazette* de Montréal, du *Vancouver Sun* et du *Edmonton Journal*, l'éditorial du journal de l'Association médicale canadienne, les groupes favorables au contrôle du tabac ainsi que les ministres provinciaux posent tous la même question : Pourquoi faut-il choisir entre le dossier de la contrebande et celui du renouvellement des mises en garde ? Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas mener les deux affaires de front ?

Les groupes pro-santé ne peuvent s'empêcher de penser que le gouvernement a cédé aux pressions des lobbyistes de l'industrie du tabac en adoptant cette nouvelle orientation.

« Nous avons été le premier pays au monde à avoir des mises en garde de santé sur les paquets. Le Brésil s'est inspiré de nous et a renouvelé trois fois

ses messages depuis le temps. Je me demande ce que l'industrie du tabac a dit au gouvernement pour qu'il freine le projet », a dit François Dampousse, directeur du bureau québécois de l'Association pour les droits des non-fumeurs. Même son de cloche du côté du Conseil québécois sur le tabac et la santé. « Les raisons de cette décision ne sont pas claires, a dit la porte-parole Nathalie Juteau. Pourtant, le rapport coût efficacité était très bon. »

L'attitude du gouvernement a été critiquée par les experts et d'autres intervenants touchés par le projet. « Que la seule mesure prise [par le gouvernement] soit celle de s'attaquer à la contrebande des cigarettes démontre clairement que ce gouvernement se préoccupe davantage des intérêts des compagnies de tabac que de la santé des Canadiens, » a déclaré, dans un communiqué de presse, Megan Leslie, critique parlementaire du NPJ en matière de santé.

Cette décision du gouvernement est troublante, car les propres recherches de Santé Canada ainsi que les études indépendantes réalisées pour son compte démontrent clairement l'efficacité de mises en garde renouvelées et agrandies.

Santé Canada précisait dans un courriel adressé à *Info-tabac* que le dossier des avertissements n'était pas clos et qu'un soutien accru serait accordé aux initiatives antitabac encore en place.

« Le gouvernement du Canada est résolu à réduire le tabagisme chez les jeunes, à aider les Canadiens à arrêter de fumer, et à s'attaquer au problème urgent du tabac de contrebande. Le gouvernement a récemment adopté des mesures sur tous ces fronts. Par exemple, avec l'entrée en vigueur le 5 juillet 2010 de la Loi restreignant la commercialisation du tabac auprès des jeunes, l'industrie du tabac aura plus de difficulté à inciter les jeunes à consommer ses produits. »



La ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, a reconnu que d'autres initiatives antitabac retenaient présentement son attention.

La ministre Leona Aglukkaq a réitéré cette position dans une entrevue qu'elle accordait au réseau anglais de Radio-Canada, tout en affirmant qu'elle réexaminerait plus tard le projet des mises en garde de santé, sans toutefois préciser de date, car d'autres initiatives requièrent son attention immédiate. Elle a cependant ajouté que l'engagement fédéral pour la lutte contre le tabagisme doit être considéré dans son ensemble et non sur la seule valeur d'un dossier reporté.

De chef de file à retardataire

Le Canada était le premier pays à exiger l'apposition d'avertissements de santé illustrés sur les paquets de cigarettes vendus sur son territoire en décembre 2000. Plus de 30 pays ont depuis emboîté le pas, notamment l'Australie, le Venezuela, la Jordanie, la Suisse, la Belgique et l'Inde. Le Panama et Singapour ont déjà lancé leur deuxième série de mises en garde illustrées, le Brésil et la Thaïlande leur troisième, tandis que l'Uruguay en est à sa quatrième série.

La *Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac*, ratifiée par le Canada en 2004, exige l'apposition de mises en garde de santé couvrant au moins 30 % de la surface des emballages des produits du tabac. Cependant, l'inclusion d'une illustration est optionnelle.

ADNF Association pour les droits des non-fumeurs



- À l'avant-garde du contrôle du tabac au pays depuis 1976
- Médaillée d'or de l'Organisation mondiale de la santé (Genève, 1988)
- Première récipiendaire du prix Luther T. Terry, dans la catégorie organisme (11^e Conférence mondiale sur le tabac ou la santé, Chicago, 2000)
- Directeur décoré officier de l'Ordre du Canada (Garfield Mahood, 2006)

BUREAUX À MONTRÉAL, TORONTO ET OTTAWA - www.nsra-adnf.ca



À la merci des multinationales du tabac, démunie, sans réseau étendu de contacts

L'Afrique francophone accueille un grand rendez-vous pour une mobilisation antitabac

LOUIS GAUVIN

Environ 120 professionnels de la santé, membres d'organisations non gouvernementales, représentants des médias, militants-activistes, fonctionnaires, partenaires au développement et décideurs politiques ont participé à la 3^e Conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac (CIFCOT-III). Ils sont venus à Niamey, au Niger, du 25 au 28 septembre, de 26 pays dont 22 du continent africain, pour mieux comprendre la problématique et les enjeux entourant le tabagisme, se préparer à la quatrième session de la Conférence des Parties de la *Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac* prévue en Uruguay du 15 au 20 novembre, et voir à la possibilité de maintenir les contacts et appuis sur une base plus permanente.

D'abord, faire le plein de connaissances

L'une des grandes difficultés en Afrique francophone est la faiblesse des connaissances que les intervenants possèdent pour lutter efficacement contre



le tabac. Le Dr Mohamed Ould Sidi, jeune médecin généraliste à Ouagadougou au Burkina Faso, déplorait que ses collègues lui réfèrent systématiquement tous leurs patients fumeurs parce qu'ils ne savaient pas comment leur venir en aide. De plus, il y a une forte présence de la tuberculose en Afrique. Au Service de pneumologie à Bamako (Mali), on estime que 25 % des consultations et 30 % des hospitalisations lui sont attribuées. Maladie aggravée par le tabagisme, on estime que près de 20 % des décès pourraient être évités si les patients ne fumaient pas.

C'est pourquoi au début de la rencontre, les délégués se sont attardés à présenter un portrait exhaustif de la nature et de l'ampleur des maladies causées par le tabac, tant pour le fumeur que pour son entourage, et la très forte dépendance qu'il engendre.

Et ce qui se passe sur le plan individuel est tout aussi vrai lorsqu'il s'agit de faire des représentations auprès des élus et des fonctionnaires pour l'adoption de lois antitabac. Non seulement leurs connaissances sanitaires de base font souvent défaut, mais plusieurs sont convaincus que le tabac est créateur de richesses et constitue un apport positif à la croissance et à l'économie de leurs

pays, alors qu'au contraire il représente un lourd facteur d'appauvrissement pour les personnes et les familles, et un fardeau pour le développement des États.

Tabac, pauvreté et développement

Des 22 pays africains représentés, 18 figurent parmi ceux ayant le plus faible indice de développement humain des Nations Unies, qui tient compte de la santé-longévité, du savoir-éducation et du niveau-qualité de vie. Selon cet indice, « la plupart des habitants de la planète sont aujourd'hui en meilleure santé, vivent plus longtemps et sont mieux éduqués » qu'en 1990. (Voir note 1) C'est une donnée majeure. Pourtant, Daouda Elhadj Adam, de l'Association pour la défense des droits des consommateurs du Tchad, affirme aussi qu'environ 300 millions de personnes (60 % de la population) en Afrique vivent encore avec moins de 1 US\$ par jour. Il ajoute : « C'est pourquoi un nombre élevé de citoyens consommateurs sont confrontés à des situations récurrentes »

Note 1 : D'après le Rapport 2010 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Retraité actif, l'auteur Louis Gauvin agissait à titre de président de la CIFCOT-III. Il fut l'instigateur de la première conférence du genre, à Montréal en 2002 (CIFCOT-I).



➔ de pénuries alimentaires et de problèmes nutritionnels dus à la cherté de la vie qui rend l'accès aux biens et services essentiels très difficile. D'autant plus pour le fumeur qui doit parfois consacrer jusqu'à une demi-journée de son salaire pour un paquet de 20 cigarettes. »

Au Niger, les écoliers consacrent 40 % de leur revenu à l'achat de cigarettes, alors que les travailleurs en dépensent 25 % pour la même consommation, selon Inoussa Saouna, le président-fondateur de SOS-Tabagisme-Niger et organisateur de la CIFICOT-III. (Voir note 2)

Pour endiguer le phénomène de l'appauvrissement, la plupart des pays africains ont adopté un *Document-cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté* qui doit servir à l'atteinte des *Objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD); malheureusement, cette stratégie ne prend pas en compte le rôle du tabac dans la paupérisation des populations.

Les huit OMD ont été déterminés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2000 à titre de contribution à l'amélioration des conditions de vie de l'humanité, en particulier celles des pays les plus démunis. Les 192 États membres de l'ONU et 23 grandes agences internationales se sont engagés à les atteindre d'ici 2015.

Inoussa Saouna est convaincu que le contrôle du tabac pourrait particulièrement contribuer à l'atteinte de quatre de ces objectifs, au Niger et dans le reste de l'Afrique.



Le principal organisateur de la conférence, Inoussa Saouna, accueille le premier ministre du Niger, Mahamadou Danda.



Codirectrice de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Flory Doucas pose avec de jeunes Nigériens.

En abaissant la consommation de tabac, on réduit la quantité d'argent dépensé pour ce produit, contribuant ainsi à éradiquer l'extrême pauvreté (Objectif 1).

En abaissant la consommation de tabac et en encourageant le transfert des dépenses du tabac vers les besoins des familles en soins de santé et en éducation, on peut parvenir progressivement à une éducation primaire universelle (Objectif 2). De plus, en abaissant le nombre d'enfants qui travaillent à la fabrication manuelle, à la culture et à la vente de tabac, il se créerait un bassin potentiel beaucoup plus important de jeunes aptes à fréquenter l'école.

On doit veiller à la préservation de l'environnement (Objectif 7). Les dégâts causés à l'environnement physique et humain par la culture du tabac sont considérables. Sur le plan humain, les travailleurs, parmi lesquels on retrouve beaucoup d'enfants, travaillent dans des conditions insoutenables, sans protection contre les agresseurs chimiques - engrais et pesticides - hautement toxiques qu'ils sont tenus d'utiliser. Sur le plan matériel, c'est la déforestation annuelle à grande échelle pour convertir des forêts en « terre à tabac » et en bois pour sécher les feuilles récoltées.

Enfin, pour tenter de s'opposer à la puissance des multinationales du tabac dans le monde, il y a lieu de mettre en place un partenariat global pour le développement (Objectif 8) en établissant des coalitions efficaces de lutte contre le tabagisme à l'échelle du monde. À cet égard, la réunion de Niamey pourra représenter une étape majeure.

Préparation à la 4e session de la COP

La Conférence des Parties (*Conference Of the Parties - COP*), c'est la grande rencontre des représentants politiques des 171 pays qui ont ratifié la *Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac*. Leur mandat est d'élaborer et d'approuver des directives pour la mise en œuvre des 21 dispositions de ce traité. À ces conférences sont aussi présentes des délégations d'organismes non-gouvernementaux de pratiquement tous les pays du monde. Elles sont regroupées sous le chapeau de l'Alliance pour la Convention-cadre (*Framework Convention Alliance - FCA*). Elles pratiquent le lobbying auprès des délégués des gouvernements pour les convaincre d'adopter des directives favorables à la santé dans l'application de la convention. En plénière, toutes les discussions sont traduites simultanément dans les six langues officielles des grandes instances internationales. (Voir note 3)

En 2009, les ONG africaines se sont présentées à la COP-3 sans s'être entendues au préalable sur les positions qu'elles comptaient promouvoir. Elles en ont gardé le souvenir un peu amer d'avoir manqué une importante occasion de procurer davantage de gains à la santé. C'est pourquoi, en vue de la COP-4 prévue à la mi-novembre en Uruguay, la CIFICOT-III a fait une place accrue à la préparation des délégations africaines.

Note 2 : Cité dans Jessica de Bernardini, *L'Afrique s'enfume!*, Centre d'information et de prévention du tabagisme, Genève, 2009.

Note 3 : Ces langues sont : français, anglais, russe, chinois, espagnol et arabe.

Clair et attrayant, le site www.cifcot.org offre le téléchargement des présentations.





Vendeur de cigarettes à Tunis, en Tunisie

Elles se sont penchées sur l'ensemble des sujets pour lesquels des décisions devaient être prises portant entre autres sur : la taxation, les avertissements sanitaires sur les paquets, l'éducation et la formation, l'aide au sevrage, la protection de l'environnement et la responsabilisation de l'industrie. Les organisateurs de cet atelier se sont montrés confiants dans l'influence que démontreront les délégations africaines d'ONG auprès des représentants de leur continent.

Langue française et mouvement francophone

Cette troisième rencontre internationale en français faisait suite à celle de Montréal en 2002, puis à celle de Paris en 2005. Ces deux dernières avaient regroupé au total un peu plus de mille participants. Les échanges qui ont eu lieu, et les liens qui se sont alors tissés, ont finalement donné naissance à ce que plusieurs ont qualifié de mouvement international francophone antitabac. Pour Inoussa Saouna, organisateur de la conférence africaine : « *C'est l'usage de la même langue qui nous a rapprochés dans la lutte contre le tabac. Mais, en plus, la langue commune permet de partager des traits culturels comme l'histoire, les mœurs et systèmes politiques, les valeurs sociales, les arts et bien d'autres. Et en nous rapprochant comme êtres humains adhérant à la même cause, on devient encore plus engagés et efficaces contre l'industrie du tabac.* »

Stratégies des fabricants de cigarettes en Afrique

Dans les communications formelles et à l'extérieur du cadre des présentations, plusieurs délégués à la CIFCOT ont fait état de comportements de l'industrie du tabac et de ses représentants dans leurs pays.

Corruption

Aux îles Comores, minuscule archipel situé entre le continent africain et Madagascar, un militant en faveur d'une loi antitabac inspirée de la plate-forme de la Convention-cadre de l'OMS s'est vu offrir l'équivalent de 75 000 \$ CAN (25 millions de francs comoriens) par le plus important importateur du pays, pour abandonner son projet.

Intimidation

« *Les discours du président de l'Assemblée nationale, du ministre de la Santé et du président de la Commission Emploi et Affaires sociales avaient l'air de menaces à notre endroit et il n'y a pas eu de dialogue entre nous. (...) Ils nous ont aussi fait des reproches sur nos façons de parler aux médias, nos différents écrits qui ne leur ont pas plu et que de toutes les façons, c'est eux qui sont au pouvoir et que la loi sera adoptée sans changements.* » Cet échange acrimonieux faisait suite à la récente campagne d'acteurs antitabac du Burkina Faso en faveur d'une loi inspirée de la Convention-cadre, mais qui n'avait aucunement l'aval des autorités. Reproduction d'un témoignage écrit.

Les femmes et les jeunes

Dans quelques décennies, 80 % des décès liés au tabagisme surviendront dans les pays en développement. Ce phénomène est dû à une stratégie commerciale appliquée par l'industrie du tabac à l'échelle mondiale, qui cible en priorité les jeunes et les femmes de ce continent afin d'exploiter ce nouveau marché potentiel, selon l'OMS.

Les frontières marchandes

Les grandes multinationales du tabac ont réagi à la réduction de leurs ventes dans les pays développés en misant sur

les pays en développement pour s'implanter dans de nouveaux marchés. Un document interne de British American Tobacco affirme : « *Nous ne devons pas nous décourager parce que le marché total dans les pays développés semble décroître. Dans le monde, il existe des zones de croissance forte, particulièrement en Afrique (...).* »

Contrebande

Les États africains ne disposent pas des ressources suffisantes pour lutter efficacement contre le très florissant commerce illégal qui gruge une grande partie de leur économie et freine leur développement. Le film de Nadia Collot, *Tabac : la conspiration*, montre parfaitement la visite d'entrepôts clandestins, les transports de marchandises, la peur et la loi du silence chez les fraudeurs.

Travail des enfants

Bien qu'elle s'en défende, l'industrie du tabac recrute beaucoup d'enfants. Dans la revente de tabac, un phénomène bien connu en Afrique, leur plus grande « contribution » aux cigarettiers est d'attirer d'autres jeunes dans le tabagisme jusqu'à en faire des acheteurs fidèles et dépendants. Au Malawi et au Zimbabwe, de tout jeunes enfants travaillent de longues heures dans les champs, sans protection aucune contre les pesticides et les engrais.



Sondage sur Info-tabac

Merci de bien vouloir répondre à ce bref sondage en ligne sur notre revue www.info-tabac.ca/sondage

Confidentielles, vos réponses nous aideront à mieux vous servir.



Annonce actuelle de cigarettes en Tanzanie, comme on en voyait au Canada avant 1989.



Dans un atelier sur les relations des fabricants de cigarettes avec les enfants, des participants ont assimilé cette situation à un travail « dangereux, au sens des conventions internationales sur le travail des enfants de l'Organisation internationale du travail ». Plus largement, ils ont recommandé que « soient appliqués dans tous ces cas les conventions et traités internationaux portant sur les droits des enfants. »

Apparence de responsabilité sociale

La responsabilité sociale des entreprises est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes (*stakeholders*) sur une base volontaire, selon l'encyclopédie Wikipédia. Les plus importantes multinationales du tabac ont leur code en ce sens. Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie, un organisme de Suisse francophone, et délégué à l'Alliance pour la Convention-cadre (FCA), a présenté des documents internes de Philip Morris International qui affirment que le but était de fournir « un effort pour changer la perception que le public avait de la multinationale et d'améliorer les attitudes du public envers la compagnie et ses employés ... sur le long terme ». En somme, note Diethelm, « il ne s'agit pas tant de changer l'attitude de la compagnie elle-même, mais seulement celle du public envers la compagnie ! »



Fumer empirerait les symptômes de dépression chez les adolescents

JOE STRIZZI

On voit bien souvent des adolescents se tourner vers la cigarette pour contrer leurs coups de cafard. Or, des chercheurs canadiens ont constaté que le tabagisme pourrait fort bien accroître les symptômes de dépression chez certains représentants de ce groupe d'âge.

« Nous avons tenté de vérifier si ce type d'automédication était efficace chez les jeunes. Nous avons demandé à des ados s'ils croyaient que la cigarette les rendait de meilleure humeur, puis nous les avons suivis durant un certain temps afin de vérifier les effets du tabagisme sur leur humeur à long terme », explique Michael Chaiton, de l'Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario. En collaboration avec la professeure Jennifer O'Loughlin de l'Université de Montréal, M. Chaiton cosigne une étude à laquelle ont participé des adolescents qui fréquentaient l'école secondaire au Québec (soit de la 7^e à la 11^e année). Ceux-ci ont rempli jusqu'à 20 questionnaires sur leur utilisation de la cigarette pour modifier leur humeur.

« Cette étude observationnelle est l'une des rares à porter sur les bénéfices

émotionnels que les adolescents prêtent à la cigarette », affirme M. Chaiton, en précisant qu'il s'agit également de la première étude à s'intéresser à ce groupe d'âge et à sa tendance bien ancrée à prêter au tabagisme un effet psychobiologique sur les symptômes de la dépression. « Bien que le tabac semble avoir l'effet d'un traitement ou influer positivement sur l'humeur, nous avons constaté qu'à long terme, les adolescents qui fument signalent davantage de symptômes de dépression. »

Cette étude sur l'utilisation de la cigarette par les adolescents pour améliorer leur humeur ou combattre les symptômes dépressifs, intitulée *Use of cigarettes to improve affect and depressive symptoms in a longitudinal study of adolescents*, a reposé sur la participation de 1293 adolescents de la grande région de Montréal, âgés de 12 à 13 ans, et sujets de la grande étude NICO qui vise à connaître l'histoire naturelle de la dépendance à la nicotine chez les adolescents. Les participants ont fait l'objet d'un suivi trimestriel durant cinq ans. Les chercheurs ont ensuite examiné 662 d'entre eux (dont 61 % de filles), qui avaient fumé dans les trois mois précédant la réponse à l'un ou l'autre des 20 questionnaires.

Les participants ont été divisés en trois groupes : les ados qui n'avaient jamais fumé; ceux qui ne se servaient pas de la cigarette en guise de traitement (c'est-à-dire pour améliorer leur humeur ou leur état physique); les fumeurs qui utilisaient le tabac en guise de traitement.

On leur a ensuite demandé d'évaluer leurs symptômes de dépression en fonction de divers énoncés, soit « T'es-tu senti(e) trop fatigué(e) pour faire certaines choses ? », « As-tu eu de la difficulté à t'endormir ou rester endormi(e) ? », « T'es-tu senti(e) malheureux(se), triste ou déprimé(e) ? », « T'es-tu senti(e) désespéré(e) à propos de ton futur ? », « T'es-tu trop inquieté(e) à propos de certaines choses ? »

Malheureusement, de nombreux professionnels de la santé considèrent le tabagisme juvénile comme un moindre mal, lorsque confrontés à une dépression.





« Avant de commencer à fumer, les adolescents présentaient pas mal tous le même niveau de symptômes dépressifs, affirme M. Chaiton. Or, [ces symptômes] sont devenus beaucoup plus marquants chez ceux qui ont commencé à fumer par la suite. Fondamentalement, nous avons constaté que les ados qui disaient utiliser le tabac pour améliorer leur humeur et leur fonctionnement en général présentaient davantage de symptômes de dépression et de risques de se sentir dépressifs plus tard. »

Les résultats, publiés en juillet dans la revue médicale *Addictive Behaviors*, établissent que les ados qui disent le plus souvent recourir au tabagisme en guise de traitement affichent aussi davantage de symptômes de dépression. Selon l'étude, de tels résultats démontrent que les bénéfices émotionnels

imputés au tabagisme pourraient être simplement attribuables au fait qu'il atténue l'état de manque et les symptômes de sevrage de nicotine.

« Cette alternance constante entre l'état de manque et la satisfaction du besoin, qui peut survenir maintes fois dans la journée chez un jeune, peut accroître les symptômes de dépression et aggraver sa situation, affirme Michael Chaiton. Les chiffres liés au recours au tabagisme en guise de traitement peuvent être utiles pour repérer un groupe de population davantage exposé à la dépression. Un nombre considérable d'ados fument la cigarette dans le but de se sentir mieux alors que, à long terme, cela ne les aide pas du tout, fort probablement au contraire. Il est important de corriger cette mauvaise interprétation qu'ont les jeunes, mais aussi les intervenants, qui évitent peut-être de s'attarder au tabagisme lorsqu'ils traitent un problème de santé mentale. »

Résultats concordants

Une étude menée en 2000 au Collège de médecine de l'Université de Cincinnati, en Ohio, dresse des liens similaires entre le tabagisme et la dépression, en affirmant que le tabagisme pourrait en fait être la cause de dépression chez les jeunes plutôt qu'un moyen pour eux de la traiter.

Dans cette étude, les chercheurs se sont intéressés à deux groupes. Un premier comptait quelque 8000 ados fumeurs et ne souffrant pas de dépression en termes cliniques. Le deuxième était composé de près de 7000 ados non fumeurs au moment de l'étude, qui présentaient toutefois d'importants symptômes dépressifs. On a ainsi constaté que, chez les jeunes qui ne souffraient pas de dépression au début de l'étude, le tabagisme constituait le principal facteur d'apparition de dépression dans l'année qui a suivi. Dans l'autre groupe,

une fois considérés tous les autres facteurs pouvant mener au tabagisme chez les jeunes, la dépression ne s'est pas avérée être un facteur de taille de l'apparition de gros fumeurs.

Une étude encore plus récente, réalisée par Boden, Fergusson et Horwood, et intitulée *Cigarette-smoking and depression: tests of causal linkages using a longitudinal birth cohort*, fait ressortir des liens tenaces et importants entre les symptômes de dépendance à la nicotine et ceux de la dépression. Tout porte à croire que le modèle causal le plus plausible serait que la dépendance à la nicotine augmente les risques de dépression.

Publiés dans le *British Journal of Psychiatry* en juin 2010, les constats d'une équipe de chercheurs de l'Université d'Otago, en Nouvelle-Zélande, suggèrent que la corrélation tabagisme / dépression aurait deux sources : la première met en cause des facteurs de risque communs ou liés, tandis que la deuxième relie directement le tabagisme à l'augmentation des risques de dépression. En conséquence, il existe une relation de cause à effet entre le tabagisme et la dépression, du fait que le tabagisme augmente le risque d'apparition des symptômes de dépression.

Michael Chaiton et son équipe assureront un suivi auprès des participants, qui sont maintenant tous dans la vingtaine. « Nous voulons savoir si l'effet se poursuit à l'âge adulte et si l'on constate des améliorations lorsque ces jeunes cessent de fumer. Certains faits nous indiquent également que le recours plus ou moins important au tabagisme en guise de traitement pourrait permettre de repérer un groupe particulièrement vulnérable à la dépression. En retenant un traitement plus approprié, on pourrait éviter toute une vie de tabagisme de même que d'importants problèmes de santé mentale », assure-t-il. □



Société
canadienne
du cancer

Canadian
Cancer
Society

lundi au vendredi • 8h à 20h

quand vous voulez
en savoir plus
cancer

information • soutien

www.cancer.ca

1 888 939-3333

Campagne Famille sans fumée

Acti-menu remet la priorité sur l'éducation pour faire reculer le tabagisme imposé aux enfants

Pour bien marquer auprès des parents fumeurs que sa campagne contre le tabagisme involontaire dans les domiciles québécois n'est pas une entreprise déguisée pour les faire arrêter de fumer, l'équipe du programme Acti-menu de l'Institut de cardiologie de Montréal est repartie à l'assaut des consciences, le 23 septembre dernier, avec le nouveau slogan « *Pour la santé des enfants, merci de fumer dehors* ».

Au petit écran, le message publicitaire de la campagne a notamment donné à voir une petite fille sur le point de dormir qui, en envoyant un baiser à sa maman, expire de la fumée.

Le slogan des dernières années, « *Pas de boucane dans ma cabane !* », les chœurs d'enfants le scandant impatientement dans des annonces télévisées, ainsi que les affichettes à apposer dans les logements pour claironner aux visiteurs la volonté des parents d'un environnement sans fumée : tout cela a été mis de côté.

Lors de phases ultérieures de la campagne *Famille sans fumée*, Acti-menu invitera les parents à passer à l'action afin que les fumeurs parmi les membres de la famille ou les visiteurs aillent fumer à l'extérieur de la maison et de la voiture.

Pour l'heure, toute la place est donnée à l'information sur les méfaits de la fumée secondaire de tabac pour la santé des enfants.

Pour faire passer ce message et pour relancer la chasse aux mythes complaisants, la conférence de presse qui inaugurerait la campagne 2010 a offert le microphone de porte-parole à trois disciples d'Hippocrate, passionnées de prévention et dotées d'une solide expérience, particulièrement en médecine familiale : les docteurs Johanne Blais, Christiane Laberge et Roxane Néron.

Intoxication : un peu de physiologie

Les enfants sont particulièrement touchés par la fumée à leur domicile, ont souligné les trois médecins.

Un adulte non-fumeur fréquemment indisposé par la fumée du tabac peut parfois déménager et s'installer dans un milieu plus sain, mais un enfant n'est pas encore capable d'agir ainsi. De plus et surtout, sa **respiration** est différente.

À première vue, étant plus petits, et ayant de moins grands poumons, les enfants ne devraient pas inhaler plus que leur part de la pollution qui

régne dans une habitation. Sauf qu'ils respirent nettement plus vite, car leur système respiratoire n'est pas complètement développé. En conséquence, ils s'intoxiquent encore plus vite que les adultes. Par-dessus le marché, les défenses immunitaires chez le bambin sont moins développées que chez l'adulte, et les enfants sont donc plus susceptibles d'être atteints d'infections du système respiratoire lorsque leurs corps sont affaiblis par une exposition fréquente à la fumée.

Des études scientifiques ont aussi fait le lien entre le tabagisme passif, d'une part, et d'autre part, la plus grande fréquence des otites et des troubles de l'apprentissage. Même la rare mais sinistre mort subite du nourrisson frappe davantage chez les bébés exposés à la fumée secondaire que chez les autres bébés.

De façon générale, à tous âges, l'exposition à la fumée est souvent associée à des irritations des yeux, du nez et de la gorge, ainsi qu'à des sinusites, des maux de tête, des étourdissements et

Fumée secondaire : un peu de chimie

Ce qui se dégage d'une cigarette allumée peut être aspiré à un bout par le fumeur, et c'est ce qu'on appelle la fumée primaire, ou s'échapper directement dans l'air par l'autre bout, ce qu'on appelle la fumée secondaire.

Le non-fumeur se trouve généralement moins proche du foyer d'émission que le fumeur, et avec de la chance, respire la fumée diluée dans un plus grand volume d'air. Ce peut néanmoins être largement suffisant pour subir des effets de l'arsenic, du benzène, du goudron, de la térébenthine, et des quelque 4800 substances, dont une foule sont toxiques et même 60 cancérigènes, que contient la fumée de tabac, peu importe de quel bout de la cigarette cette boucane provient.

De plus, au départ, à volume égal, la fumée secondaire d'une cigarette contient davantage de plusieurs substances toxiques que la fumée primaire. Ainsi, par exemple, la concentration en monoxyde de carbone est 2,5 fois supérieure, la concentration en ammoniac est entre 44 et 73 fois supérieure, celle en formaldéhyde est multipliée par 51, etc. Comment cela est-il possible ? Cela l'est parce que la fumée secondaire émane d'une combustion de tabac à l'air libre et à une température de 600 degrés Celsius, alors que la fumée primaire résulte d'un feu activé par le « pompage » d'oxygène du fumeur et atteignant 900 degrés Celsius. À cette haute température, une plus grande partie de la nicotine du tabac, par exemple, est détruite, de sorte que même cette drogue à l'origine de la dépendance est en concentration trois fois moins forte dans la fumée aspirée par le fumeur que dans la fumée qui s'échappe surnoisement à l'autre bout.



Docteurs Roxane Néron, Johanne Blais et Christiane Laberge, porte-parole de la campagne *Famille sans fumée*



Affiche tirée de www.famillesansfumee.ca

des nausées. Quand l'exposition est prolongée, la toux, les crises d'asthme, la bronchite et la pneumonie sont plus souvent au rendez-vous dans les familles enfumées que chez les autres.

Fausse piste et solution

Les trois porte-parole de la campagne *Famille sans fumée* ont voulu prévenir les parents fumeurs contre certaines illusions.

Fumer dans une pièce fermée, en espérant que la pollution ne se répandra pas dans le logement en passant sous la porte ou par d'autres ouvertures, n'est pas une solution. Fumer avec la fenêtre ouverte ou sous la hotte de la cuisine avec le ventilateur allumé n'est pas non plus une solution à la hauteur du problème, car le drainage de l'air pollué n'est pas assez efficace. Fausse piste semblable avec l'idée de fumer quand les enfants sont absents, puisque quantité de polluants finissent par saturer l'atmosphère et s'incruster dans les moquettes, les meubles, les rideaux et les vêtements. Quant aux « assainisseurs » d'air, ils ne font que masquer les odeurs sans dépolluer vraiment; tandis que les filtres à air filtrent les particules solides dans la fumée, mais pas les gaz.

La seule façon de protéger ses proches, c'est d'aller fumer dehors.

– par Pierre Croteau

Poursuites contre les cigarettiers

Après la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, c'était maintenant au tour de l'**Alberta** d'annoncer le 25 octobre le lancement d'une action judiciaire contre les compagnies de tabac afin d'obtenir un dédommagement pour les dépenses supplémentaires en soins médicaux et autres soins de santé accordés aux victimes du tabagisme actif ou passif. L'Alberta réclamera environ 10 milliards de \$.

Au **Québec**, le lancement de la poursuite par le ministère public est retardé par la contestation judiciaire par les grands du tabac de la *Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac*. Adoptée unanimement par l'Assemblée nationale en juin 2009, cette loi vise notamment à rendre admissible devant les tribunaux une preuve épidémiologique des méfaits du tabac. Le 2 novembre dernier, la Cour supérieure a confirmé le droit de l'industrie de contester la Loi, en dépit de sa similarité avec une loi de la Colombie-Britannique reconnue valide par la Cour suprême. Les cigarettiers ont prétendu jusqu'ici que la nouvelle loi québécoise enfreint le droit à un procès équitable garanti par la *Charte [québécoise] des droits et libertés ... de la personne*.

Ventes taxées à la hausse

Pour un cinquième trimestre consécutif, Philip Morris International, propriétaire de Rothmans Benson & Hedges, a mentionné à ses actionnaires que la croissance de son volume de ventes au Canada est due aux mesures prises par les gouvernements depuis le milieu de 2009 pour réduire la contrebande des cigarettes.

D'autre part, sous le titre « *La contrebande recule de façon importante!* », dans l'édition de novembre-décembre de sa revue *RADAR*, l'Association des détaillants



À force d'arrestations et de saisies, la contrebande du tabac aurait baissé à moins de 20 % du marché au Québec, selon l'ADA.

en alimentation du Québec (ADA), groupement à ne pas confondre avec l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA), rapporte que, selon des confirmations reçues des compagnies de tabac, « *la contrebande du tabac ne représenterait plus 40 % mais bien 19 % des cigarettes mises en marché au Québec* ».

Pierre-Alexandre Blouin, le vice-président aux affaires publiques de l'ADA, ne crie pas pour autant victoire et souhaite « *maintenir la pression sur les réseaux illégaux* », par diverses mesures qui ont donné des résultats. L'ADA, qui a notamment appuyé depuis ses débuts le programme VITAL de lutte contre les ventes illégales de tabac, se réjouit des effets significatifs du programme à Laval, à St-Jérôme et sur l'île de Montréal. L'ADA souhaite la pérennisation des escouades policières anti-contrebande et que le gouvernement du Québec étudie la possibilité d'étendre VITAL à d'autres villes importantes, notamment à Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Saguenay.



Sondage sur Info-tabac

Merci de bien vouloir répondre à ce bref sondage en ligne sur notre revue www.info-tabac.ca/sondage

Confidentielles, vos réponses nous aideront à mieux vous servir.

De Facto met le paquet

À l'écran apparaît une grenade à main, comme le public est habitué d'en voir dans des films de guerre ou des jeux vidéo, mais « habillée » de différents costumes, tournant comme un dessert dans une vitrine; puis la même arme dégoulinante de chocolat fondu; puis toujours la même grenade peinte aux couleurs d'un jouet d'enfant. Le tout est suivi par ces phrases nues, en noir sur blanc : « *Bien emballés, tout aussi meurtriers.* », puis « *L'industrie du tabac vend ses produits dans des paquets au look attrayant pour les jeunes.* » et « *Des produits qui provoquent la mort de plus de 5 millions de personnes chaque année dans le monde.* ». En parallèle, pendant les mêmes 40 secondes, le téléspectateur ou l'internaute entend un air lugubre au piano, puis le cliquetis d'une goupille retirée et le bourdonnement d'un moniteur d'activité cardiaque après la mort, accompagnés dans certaines versions par une voix hors champ qui raconte l'histoire dans ces mêmes mots apparaissant à l'écran.

Voilà ce que donne à voir et à entendre un message de la campagne *De Facto* de dénormalisation de l'industrie du tabac, en cours sur les écrans de télé depuis le 20 octobre, après des années de purgatoire imposées à cette initiative du Réseau du sport étudiant du Québec.

Le Dr Fernand Turcotte, professeur émérite de médecine sociale et préventive de l'Université Laval, croit que l'annonce *De Facto* « *vient combler un créneau qu'il fallait combler* » dans le discours contre le tabac, d'une manière « *adaptée à la culture des adolescents et des jeunes adultes* ». « *Génial et percutant* », dit François Dampousse de l'Association pour les droits des non-fumeurs.

55% des détenus fédéraux se déclarent maintenant non-fumeurs.



Bien emballés, tout aussi meurtriers.

L'industrie du tabac vend ses produits dans des paquets au look attrayant pour les jeunes. Ses produits provoquent la mort de plus de 5 millions de personnes chaque année dans le monde.

De Facto
La vérité sans filtre.

Une des grenades bien emballées de la nouvelle campagne De Facto

Non-fumeurs majoritaires

À la mi-avril 2008, quand le règlement des pénitenciers fédéraux canadiens autorisait encore les détenus à posséder du tabac et à fumer dans la cour des prisons, 31 % des détenus se déclaraient **non-fumeurs**, selon le Service correctionnel du Canada.

À partir de juin 2008, il a été interdit de posséder du tabac et de fumer aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de tous les établissements de détention fédéraux, cette mesure ayant été précédée d'une offre répétée de services psychologiques et d'aides pharmacologiques aux fumeurs, afin de les aider à rompre avec leurs dépendances.

À la mi-septembre 2010, **55 %** des détenus se déclaraient non-fumeurs. Si cette statistique n'atteint pas 100 %, même alors que les soi-disant fumeurs ne peuvent plus fumer, c'est parce que la population carcérale change. Comme on pouvait s'y attendre, plusieurs détenus qui étaient là en juin 2008 ont purgé leur peine et ont été libérés, ou sont décédés. 28 mois plus tard, leurs cellules sont occupées par d'autres individus condamnés plus récemment et dont plusieurs se déclarent encore fumeurs.

Info-tabac est publié avec l'appui de

Santé
et Services sociaux
Québec

Canada Health Canada

Les vues exprimées dans cette revue ne représentent pas nécessairement la position officielle du MSSSQ ou de Santé Canada.

info-tabac.ca
Revue pour un Canada sans fumée

Publiée cinq fois l'an par l'organisme sans but lucratif du même nom, **Info-tabac** est distribuée gratuitement aux médias, parlementaires et groupes de santé du Canada français (principalement au Québec).

La revue est aussi disponible sur www.info-tabac.ca en formats HTML et PDF. Ce site web dispose d'un moteur de recherche couvrant tous nos textes depuis le premier numéro en 1996.

Dépôts légaux : Bibliothèque et archives nationales du Québec ; Bibliothèque et archives Canada, nov. 1996. ISSN 1480-1833.

Imprimé en 5 000 exemplaires sur papier 100 % recyclé par Impart Litho, Victoriaville QC.



Éditrice : Joanne Brown
514 525-7021, [jbrown\(a\)info-tabac.ca](mailto:jbrown(a)info-tabac.ca)

Publicité et commandites : Denis Côté, coordonnateur, 514 525-7025
[dcote\(a\)info-tabac.ca](mailto:dcote(a)info-tabac.ca)

Commentaires et suggestions : Pierre Croteau, rédacteur principal, 514 525-7029, [pcroteau\(a\)info-tabac.ca](mailto:pcroteau(a)info-tabac.ca)

Révision : Karine Tessier

Télécopieur : 514 525-6044

Abonnements : [abonne\(a\)info-tabac.ca](mailto:abonne(a)info-tabac.ca) ou www.info-tabac.ca/abonne.htm



Plus de renseignements sur les sujets de ce numéro sur :

www.info-tabac.ca/liens85.htm

Envoi par Postes-publication
No 40032064

Si non distribuable :

Rapportez les coordonnées du destinataire à **Info-tabac**, bureau 205, 1988 rue Sainte-Catherine Est, Montréal QC H2K 2H7, ou [abonne\(a\)info-tabac.ca](mailto:abonne(a)info-tabac.ca)